

## SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

# Évasions d'un établissement fédéral en 2024 à 2025

**Les évasions étaient généralement des fuites en douce qui se sont produites peu après l'arrivée dans un établissement à sécurité minimale.**

## Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les évasions d'établissements fédéraux sont des incidents relativement rares, mais elles constituent un indicateur clé du rendement correctionnel, et elles ont des répercussions sur la sécurité publique et la confiance du public. Le Service correctionnel du Canada (SCC) examine régulièrement les détails entourant les évasions et les profils des délinquants concernés.

## Ce que nous avons fait

Les renseignements relatifs aux évasions<sup>1</sup> qui se sont produites au cours de l'exercice 2024 à 2025 ont été examinés, y compris les détails de l'incident et les caractéristiques de la ou des personnes impliquées. Les sources d'information sont entre autres des rapports d'incident, des rapports de situation des directeurs d'établissement et des documents sur les cas tirés du Système de gestion des délinquant(e)s.

## Ce que nous avons constaté

En 2024 à 2025, il y a eu 19 évasions. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux exercices précédents (voir le tableau 1). Il y a eu 7 incidents qui se sont produits dans des pavillons de ressourcement (le même nombre qu'à l'exercice précédent), et 12 se sont produits dans d'autres établissements du SCC (comparativement à deux pour l'exercice précédent).

Comme pour les exercices antérieurs, c'est dans la région des Prairies que le nombre d'incidents a été le plus élevé (9), mais dans les régions de l'Ontario (5) et du Québec (4), il y a eu une augmentation. Les cinq cas recensés en Ontario correspondaient à trois incidents distincts, puisque deux incidents impliquaient plus d'un délinquant. Tous les autres incidents survenus au cours de l'exercice concernaient un seul détenu. Il s'agissait principalement de « fuites en douce » d'un établissement à sécurité minimale (tous les incidents, sauf un, mettaient en cause un délinquant ayant la cote de sécurité minimale). La plupart des délinquants (89 %) ont été appréhendés le même jour.

Dans la plupart des cas (89 %), la cote de sécurité au moment de l'incident n'était pas celle attribuée au début de la peine en cours. La plupart des incidents (63 %) se sont produits dans les six mois suivant l'arrivée du délinquant à l'établissement. Les facteurs de risque proximaux ayant pu contribuer aux motivations étaient divers (p. ex. mauvaises nouvelles reçues récemment, incident récent à l'établissement, conflit ou crise au sein de la famille, conflits interpersonnels, augmentation du stress, préoccupations sur le plan de la santé mentale, mise en liberté imminente).

Les délinquants autochtones étaient surreprésentés dans les cas d'évasion (58 % des cas). La plupart des délinquants (74 %) impliqués dans une évasion purgeaient une peine d'une durée déterminée. La majorité de ceux qui purgeaient une peine d'une durée déterminée (42 %) s'étaient évadés dans l'année précédant leur date de libération d'office.

**Tableau 1. Évasions d'un établissement fédéral entre les exercices 2018 à 2019 et 2024 à 2025**

Région	Exercice						
	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	2023 à 2024	2024 à 2025
Atlantique	0	0	0	0	0	1	1
Québec	1	1	1	0	2	0	4
Ontario	1	1	0	0	0	1	5
Prairies	11	8	9	5	8	7	9
Pacifique	3	2	1	0	1	0	0
<i>Total</i>	<i>16</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>5</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>19</i>

Remarque : Les chiffres indiquent le nombre total de personnes distinctes impliquées dans des évasions.

## Ce que cela signifie

Globalement, la nature des évasions survenues en 2024 à 2025 était similaire à celle des évasions des exercices précédents, mais leur nombre a augmenté, en particulier dans les établissements autres que les pavillons de ressourcement. La plupart des incidents concernaient des délinquants ayant la cote de sécurité minimale, dont un grand nombre devaient être mis en liberté au cours de la prochaine année.

Le SCC contrôle et recense tous les incidents d'évasion et enquête à leur sujet afin d'orienter les mesures préventives, notamment les évaluations structurées du risque d'évasion, les systèmes de sécurité passive et active ainsi que les activités de gestion de cas et les programmes visant à s'attaquer aux facteurs de risque, y compris les interventions adaptées à la culture.

## Pour de plus amples renseignements

N'hésitez pas à envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

**Préparé par :** Molly Stewart

<sup>1</sup> Une évasion est caractérisée par la sortie illégale d'un délinquant du périmètre d'un établissement fédéral.

